

Information au soutenu La carte CIMS dans mon point ATLAS



En tant que soutenu, je peux demander une carte CIMS.

Le point ATLAS est le guichet privilégié pour toute demande/renseignement concernant la carte.

Pour tout complément, je consulte le Portail CIMS portail-cims.intradef.gouv.fr





Mes actions



Le soutien du Point ATLAS

Le point Atlas active ma

Obtenir ma CIMS

• Je fais une demande de carte au point ATLAS — — 🔮 🗕 🕨 Le point Atlas commande ma carte

Je reçois mon code d'activation par courrier

Je prends rendez-vous pour activer ma carte au point
 ATLAS, avec mon code d'activation

Ma carte est activée pour 3 ans

Je conserve mon code PIN et mes questions-réponses secrètes



3 ans plus tard : renouveler les certificats de ma CIMS

Je reçois un mail pour renouveler mes certificats (90 jours avant l'échéance)

Je prends rendez-vous au point Atlas et je procède au renouvellement



Le Point Atlas renouvelle mes certificats pour 3 ans supplémentaires

Mes certificats sont renouvelés pour 3 ans

Remplacer ma CIMS au bout de 6 ans

Je demande au point Atlas de remplacer ma CIMS

En cas de perte, vol, ou dysfonctionnement de ma carte, je demande à remplacer ma CIMS

Je fournis obligatoirement un PV de perte ou de vol pour justifier ma demande

Le Point Atlas remplace ma carte CIMS



Ma carte est renouvelée pour 6 ans

Rendre ma CIMS

Lorsque je quitte le ministère (fin de contrat, retraite) je rends ma carte CIMS au point ATLAS — —

Le point Atlas récupère ma carte pour la détruire selon la procédure définie par le SCA

